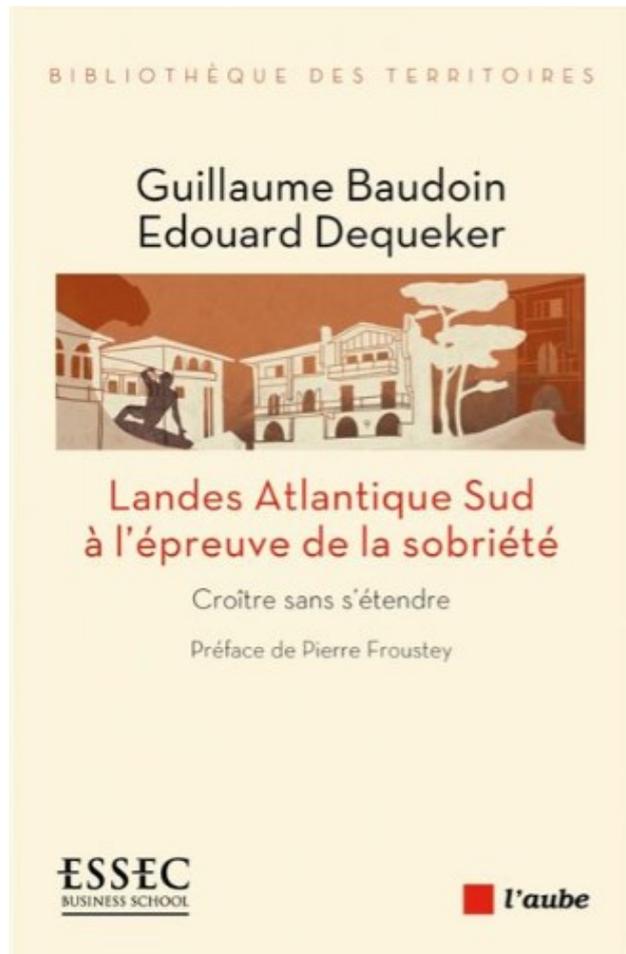


# Assemblée générale du 9 juillet 2024

## Procès-verbal



Notre assemblée générale s'est tenue cette année dans la salle du trinquet à Soorts. Son procès-verbal est retranscrit dans les pages suivantes.

Elle a été précédée d'une conférence sur le thème « Zéro Artificialisation Nette » donnée par **Guillaume BAUDOIN** (directeur général des services de la communauté de communes MACS) et **Edouard DEQUEKER** (chercheur et enseignant à l'ESSEC Business School, spécialisé dans les questions de gouvernance territoriale, de compétitivité des territoires et de dynamiques urbaines).

Ils sont co-auteurs de l'ouvrage : « *Landes Atlantique Sud à l'épreuve de la sobriété : croître sans s'étendre* » publié par les Éditions de l'Aube dans la collection Bibliothèque des Territoires.

# SPSH Côte Sud - Sauvegarde & Perspectives Soorts-Hossegor

## Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juillet 2024

### RAPPORT MORAL

En préambule, le président Gérard Chochoy a annoncé les interventions successives des responsables des commissions et atelier qui ont concentré l'essentiel du travail des bénévoles au cours de l'année 2023 : comptes publics, lac port et trait de côte, mobilité.

#### COMMISSION COMPTES PUBLICS : GÉRARD CHOCHOY (POUR DENIS CHANDON ABSENT)

Cette commission a pour vocation de s'intéresser aux données financières concernant le fonctionnement et les investissements de notre commune, de notre communauté de communes, MACS, et des syndicats satellites comme le Sitcom (Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés) et le Sydec (Syndicat d'équipement des communes des Landes).

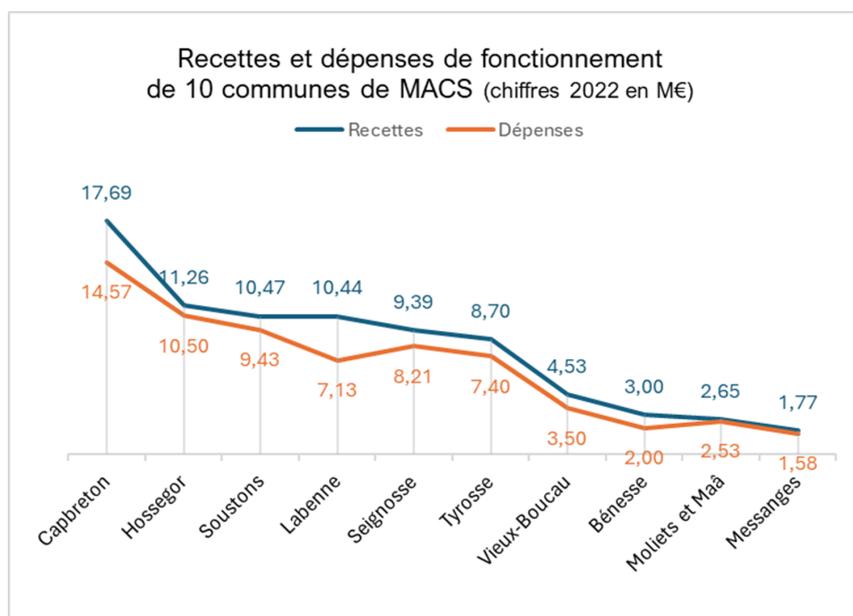
Ce sont, principalement, les comptes de la commune qui ont fait l'objet de l'attention de la commission en 2023.

Alors qu'ils devraient dégager un autofinancement positif qui permette de financer une stratégie d'investissement en nous préservant d'un endettement coûteux et dangereux, la commune, en 2024, est contrainte d'emprunter 3 millions d'euros qui s'ajoutent à la dette de 2,8 millions.

Nous attendons que les comptes répondent à 3 exigences :

1. un autofinancement positif ;
2. un autofinancement qui finance largement les investissements ;
3. une stratégie d'investissement qui nous préserve d'un endettement coûteux et dangereux.

L'autofinancement (Recettes de fonctionnement - Dépenses de fonctionnement) demeure insuffisant : **une problématique d'ordre structurel s'affirme.**

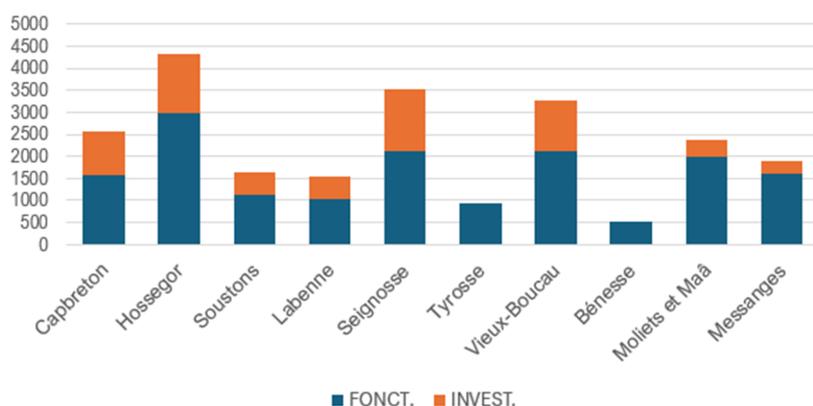


L'écart entre recettes et dépenses de fonctionnement correspond à l'autofinancement que dégager une commune.

Il apparaît ci-contre que parmi les 10 communes les plus peuplées de MACS Soorts-Hossegor, à l'instar de Moliets-et-Maâ, a dépensé en 2022 plus de 90 % de ses recettes.

Cet indicateur, comme les suivants, devra être suivi sur plusieurs années afin d'éliminer l'effet conjoncturel qui pourrait en fausser le sens.

## Dépenses de fonctionnement et d'investissement par habitant

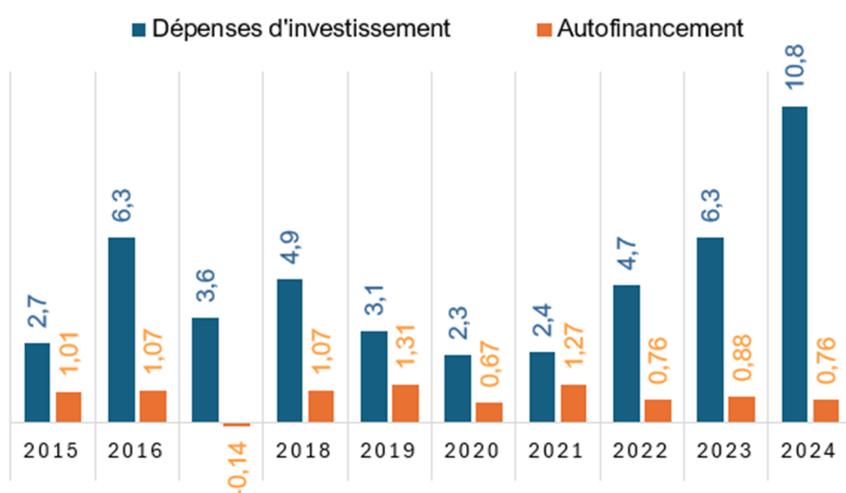


2 982 € par habitant de dépenses de fonctionnement en 2022 : Soorts-Hossegor tient la tête parmi les 10 communes retenues pour notre comparaison.

1 339 € par habitant pour les dépenses d'investissement : seule Seignosse (1 430 €) a fait « mieux ».

N.B. : encore une fois, ces données seront à considérer sur la durée.

Quel est le poids du tourisme dans les dépenses (et les recettes...) des communes ?



Au cours des 10 dernières années Soorts-Hossegor aura investi 47 millions d'euros qui n'ont été autofinancés qu'à hauteur de 9 millions.

Le solde, 38 millions d'euros, provient :

- de la vente massive d'actifs fonciers et immobiliers pour 25 M€ ;
- de fonds publics, TVA et subventions, pour 10 M€ ;
- et enfin, d'emprunts et autres ressources.

Trois questions :

1. les besoins d'investissement futurs sont-ils importants ?
2. l'autofinancement est-il en voie d'amélioration ?
3. la commune dispose-t-elle d'opportunités de financement ?

## le plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2024-2029

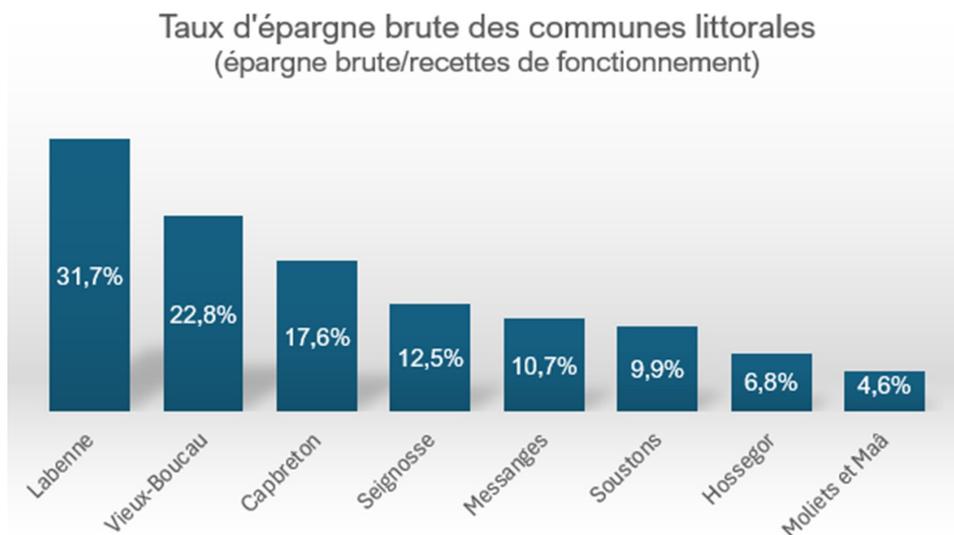
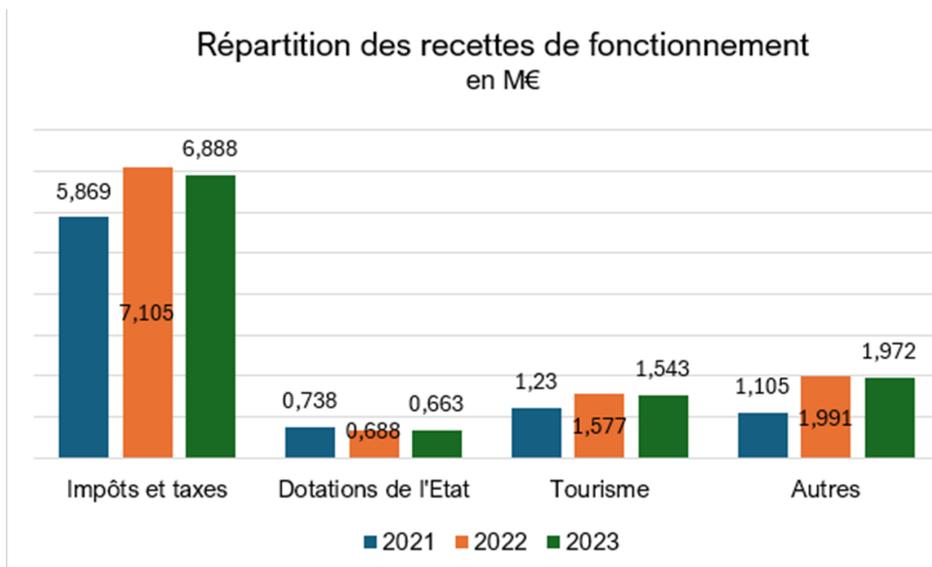
Chiffré à  $\pm 25$  M€ il pourrait être financé par :

Autofinancement : 5 à 7 M€

Subventions : 5 à 8 M€

Emprunt : 7 à 10 M€

Nous pensons que l'allègement du PPI et l'amélioration de l'autofinancement devraient permettre de réduire l'emprunt.



### En conclusion :

Des inquiétudes : le plan d'investissement doit être adossé à un autofinancement robuste.

Une question : quelle est la pertinence d'une stratégie d'investissement plus orientée sur la protection des emblèmes que sur l'évolution socio-économique de la ville ?

SPSH souhaite contribuer à la réflexion.



### La canalisation entre lac et mer... enfin !

### Rétrospective de l'opiniâtreté de SPSH.

Début 2019, le dernier dragage : un coût énorme, un bilan très modeste entre 40 000 et 50 000 m<sup>3</sup>.

Juin 2021, présentation de notre stratégie de désensablement au Président de MACS.

Automne 2021, publication du dossier SPSH : les causes de l'ensablement et notre projet pour y remédier.

Mars 2022, CASAGEC présente à MACS un plan de gestion des sédiments : SPSH rappelle sa solution, le Président de MACS en valide l'étude.

### 1<sup>ère</sup> victoire !

Juin 2022, SPSH présente à la mairie une solution technique chiffrée du transfert hydraulique de sable à partir d'une canalisation... rejetée du fait de la nécessité de construire un bassin de transfert bétonné sur la plage des Chênes-lièges.

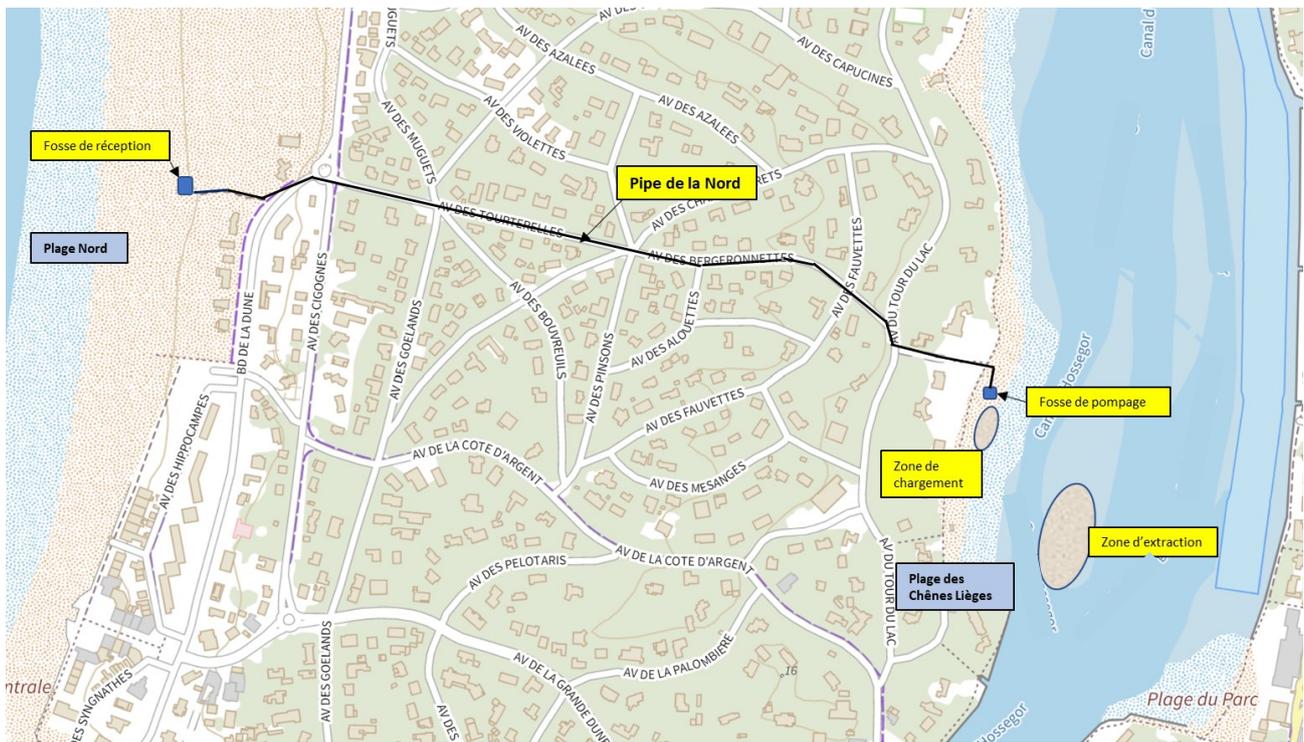
Octobre 2022, restitution de l'étude demandée par la Mairie d'un projet proche de celui de SPSH.

28 mars 2023, un arrêté préfectoral en valide le principe avec réserves.

Juin 2023, SPSH propose une solution de fosse éphémère, cette solution sera présentée à la DDTM... qui la retient.

23 octobre 2023 un arrêté préfectoral autorise le rechargement des plages marines d'Hossegor avec le sable prélevé dans le lac...

### 2<sup>e</sup> victoire !



le tracé de la canalisation entre lac et océan

**Un obstacle, le financement** (construction ~700 k€, utilisation ~150 k€/20 000 m<sup>3</sup>).

Printemps 2024, le projet de canalisation intègre le projet de gestion de la bande côtière de Capbreton et dès lors bénéficie de subventions.

Le 26 juin 2024, une convention de financement de la canalisation est signée entre MACS et la commune de Soorts-Hossegor, validée le 28 juin par le conseil municipal...

### 3<sup>e</sup> victoire !

Il ne reste plus qu'à obtenir l'ultime victoire : la concrétisation de cette canalisation.

Les travaux sont prévus à l'automne pour une première utilisation en janvier / février 2025.

Un nouvel arrêté préfectoral, en remplacement de celui de mai 2018, devra être obtenu d'ici à mi-2028 afin de permettre la connexion de cette canalisation sur une drague aspiratrice se déplaçant sur le lac...

### Remerciements

Ces réussites pour traiter l'ensablement chronique de notre lac et l'érosion de nos plages marines sont le résultat d'un travail collectif. SPSH remercie en particulier :

- MM. Pierre CHOIGNOT et Bernard GILAND, tous deux administrateurs actifs de l'association ;
- MM. Christophe VIGNAUD, maire de la commune et Eric MAILHARRANCIN, directeur général des services ;
- et notre communauté de communes MACS.





### TRAIT DE CÔTE

#### GUÉRIR

La canalisation entre lac et océan doit permettre au lac de retrouver, au fil du temps, son aspect originel (jusque dans les années 60 la plage du parc Rosny était équipée d'un plongeur !).

#### PRÉVENIR

Sauf à passer pour des Shadocks, il ne serait pas très convenable de ne pas se soucier de ce qui occasionne l'ensablement du lac.



#### IDENTIFIER

La dune d'entrée du port de Capbreton est le réservoir de sable du lac. Son dragage doit être renouvelé fréquemment.

Loi de HJULSTROM : l'énergie nécessaire pour soulever un sédiment est très largement supérieure à celle qui a été nécessaire pour le déposer : les événements tempétueux de forte énergie sont l'un des vecteurs de transport de sable et, une fois déposé, le seul effet « chasse d'eau » du lac ne suffit pas à inverser le processus.

### COMPRENDRE ET QUANTIFIER

Des études quantitatives des phénomènes affectant l'ensemble lac-port ont été réalisées dans le passé mais sont considérées comme insuffisantes par les pouvoirs publics pour décider de la conduite à tenir.

Le département Océanographie de l'Université de Bordeaux, contacté et motivé par SPSH, a accepté de déléguer un élève doctorant pour élaborer une thèse s'étalant sur 3 ans et permettant de délivrer des données précises.

Capbreton a de son côté mis en place un groupe de travail piloté par un permanent compétent. Hossegor y est représentée par un professionnel recommandé par SPSH.

### AGIR

Appauvrir le réservoir en draguant périodiquement la dune d'entrée du port.

Enrichir les plages sud d'Hossegor et les plages déficitaires de Capbreton.

Contrôler, via le by-pass, le transfert des sédiments vers le pied des dunes (environ 30 000 m<sup>3</sup>/an).

Réhausser la digue nord du Boucarot pour contenir le sable de la plage Notre-Dame.



*Dynamique des sédiments marins*

### BÉNÉFICES

Limiter l'apport de sable dans le lac et le port.

Réengraisser les plages sud de Capbreton tout en maintenant l'équilibre sur les plages d'Hossegor.

Sécuriser l'accès au port de Capbreton.

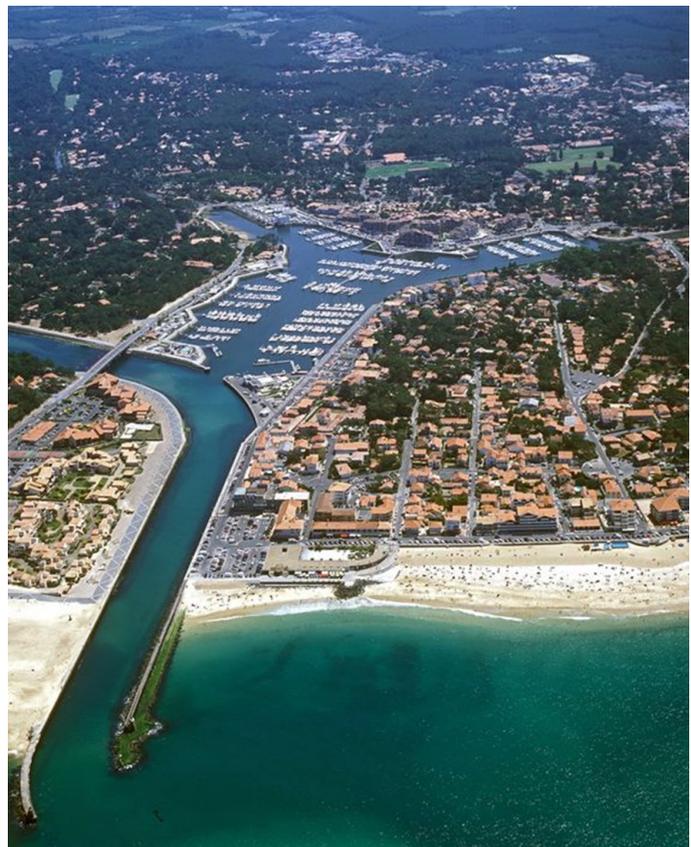
Le travail accompli au sein de l'Université de Bordeaux devrait aboutir à la création d'un modèle numérique permettant, en jouant sur les paramètres fondamentaux, de comprendre et peut-être même d'anticiper le fonctionnement hydrographique et sédimentaire local.

### RÉPONDRE AUX OBJECTIONS

L'état de notre lac impose des décisions et des actions rapides. La population en a assez des tergiversations qui ralentissent l'action.

Les moyens mis en œuvre et les solutions préconisées sont issus d'observations scientifiques. Leur quantification précise en cours ne remet pas en cause leur principe.

Le coût des études de l'Université est financé, seuls les frais de déplacement et l'investissement en moyens de mesure restent à la charge des communes. La matière grise est gratuite (à la différence de ce que coûterait un bureau d'études techniques).



### RAPPEL DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE EN AVRIL 2023

Parmi les 338 répondants :

- 97 % sont insatisfaits de la situation actuelle ;
- 71 % jugent dangereuse la cohabitation piétons/cyclistes sur les voies partagées ;
- 69 % se plaignent de la vitesse de circulation des vélos (fatbikes) et des voitures ;
- 70 % sont gênés par le stationnement hors des emplacements autorisés ;
- 61 % sont agacés par le bruit.

### LES CONSTATS

- Les déplacements en ville, à pied et à vélo, sont souvent désagréables ;
- la circulation et le stationnement des voitures envahissent tous les espaces ;
- les incivilités, les altercations sont fréquentes ;
- les conditions faites aux piétons et aux cyclistes ne respectent pas les préconisations des spécialistes de l'aménagement de la voirie ;
- les règles sont peu, ou pas, comprises ;
- les nombreuses infractions sont trop peu sanctionnées.

Chacun peut être gêné dans ses déplacements, de manière durable ou momentanée, en raison de son âge, d'une maladie, d'un accident ou d'une situation particulière. Chacun, à des degrés divers, est concerné.

La loi a créé l'obligation de rendre l'espace public accessible à tous.

Pour toutes ces raisons SPSH a décidé de s'intéresser au sujet de la mobilité au sein de la commune.

### UN OBJECTIF ET TROIS MOYENS

Améliorer les conditions de circulation à Soorts-Hossegor, notamment en haute saison :

1. en séparant les voies de circulation piétonnes et cyclistes ;
2. en réservant le centre-ville aux piétons, a minima les jours de marché ;
3. en affichant clairement les règles et en sanctionnant les infractions.

## 6 FICHES ACTIONS ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES À LA MUNICIPALITÉ

6 POINTS CHAUDS	PROPOSITIONS SPSH	AVIS MAIRIE
Pont Mercedes	Exclure les cyclistes des trottoirs	Favorable
Bd de la Dune	Restaurer la signalétique au sol	Favorable
Ave Brémontier	Séparer les piétons et les cyclistes + Signalisation	MACS
Ave de la Côte d'Argent	Sécuriser la voie verte	Positif sur le principe
Ave du Golf	Cyclistes sur la chaussée	Projet avenue des Pâquerettes
Charlevoix de Villiers- Maître Pierre	Séparateur, marquage au sol, sta- tionnement	Positif... mais travaux de voirie complexes

## CONCLUSIONS

Si SPSH note les efforts de la Mairie en matière de mobilité (par exemple : Zone 30, piste cyclable avenue de Bordeaux), l'association souligne dans le même temps que l'agrément des déplacements - des piétons, cyclistes, automobiles et autres - entre les lieux de vie et de loisirs d'une commune constitue l'un de ses premiers facteurs d'attractivité, influe considérablement sur l'ambiance générale, valorise les espaces et apaise les tensions. A contrario, l'insécurité et l'inconfort des déplacements piétonniers et cyclistes incitent les usagers à emprunter leur voiture, chaque fois qu'ils le peuvent.



## RAPPORT MORAL... ET ÉGALEMENT :

Publications :

Gazettes (3) ; Flashes info. (8) ; Correspondances (30).

Participation aux réunions :

Préfecture, Intercommunalité, et commune, autres associations.

Évènements :

Diner en ville, excursion.

-SITCOM (redevance spéciale)

-ZAN

-Sécurité

-Urbanisme

-Finances : Commune / MACS / SITCOM

-Conseils d'Administration : 15/16 par an

---

# RAPPORT FINANCIER

---

ALAIN FRÉGUIN - TRÉSORIER

## LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE L'EXERCICE 2023

- **TRÉSORERIE**

	31/12/2023	31/12/2022
Compte-courant	706,97	405,66
Livret A	31 928,63	25 429,13
Parts sociales	15	15
Total	32 650,60	25 934,79

- **CHARGES**

Elles se montent à 19 000 € contre 22 000 € en 2022 (pas de bathymétrie du lac en 2023)

Dont réceptions, location salles et déplacements, sono AG : 14 200 €

Frais informatiques pour 2 300 €

Internet 1 100 €

Divers fournitures, livres AVM 1 200 €

- **RECETTES**

Elles se montent à 24 824 €, dont : 12 825 € d'adhésions et 11 268 € de ventes de prestations de service (Dîner en ville, excursion à Dax, conférence de Mme Agnès Verdier-Molinié refacturés à prix coûtant).

Des produits financiers d'un montant de 930 €.

- **RÉSULTAT POSITIF POUR 2023 : 6 783 €**



## LES MOUVEMENTS AU SEIN DU CA

### TROIS DÉPARTS :

- Dominique MENAUT
- Jean-Pierre LEROUX
- François MASCLE

### UN POSTULANT :

- Philippe BOULLAND

### SOU MIS À L'APPROBATION DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS,

1. le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés ;
2. le rapport financier a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés ;
3. la candidature de Philippe BOULLAND au poste d'administrateur a été acceptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

### La composition du CA est désormais la suivante :

Gérard CHOCHOY Président

Patrick BETTAN

Philippe BOULLAND

Heinz-Alfred BÜLHER

Denis CHANDON

Pierre CHOGNOT

Elisabeth DEILLER

Catherine DELALOY

Alain FRÉGUIN Secrétaire Général-Trésorier

Bertrand GAUDEBERT

Hervé GUIDER

Jacques MAURIAUD

Serge PORTUGAL

Laurent VANDENESCHE

Evelyne de VERTEUIL

